



puis-je créer un 2ème portail

Par **L-za**, le **05/06/2025 à 13:44**

Bonjour,rnrnl'entreprise de maçonnerie de mon mari est domicilié à notre domicile, il utilise une partie de notre terrain qui est à l'opposé de notre portail, pouvons nous créer un 2ème portail pour entrer ses véhicules?rnrnnous sommes dans un village de moins de 2000 habitants mais nous sommes dans la zone dans monument historique.rnrnMerci d'avance pour votre réponseCordialement

Par **yapasdequoi**, le **05/06/2025 à 15:37**

Bonjour,rnrnC'est le service d'urbanisme qui peut vous répondre. Et si c'est dans un secteur protégé il faudra aussi l'avis de l'ABF.

Par **L-za**, le **06/06/2025 à 09:43**

Merci